



## LE MOT DU MAIRE :

Mon mandat en tant que maire de Saint-Romain-de-Lerps et vice-présidente de la Communauté de Communes Rhône Crussol a été une période riche en **initiatives**, en **projets**, et en **actions** en faveur de notre **communauté**. Ce bilan se veut un reflet de notre engagement collectif envers la population et notre environnement, tout en tenant compte de l'intergénérationnel, des enjeux sociaux, culturels et environnementaux.

Anne SIMON



**GOUTER  
INTERGÉNÉRATIONNEL  
1 dec.2022**

## L'ENVIRONNEMENT...

L'environnement occupe une place primordiale dans notre politique locale, tant en termes de préservation des espaces naturels que de sensibilisation des habitants.

- **\*\*Protections des Espaces Naturels Sensibles (ENS)\*\*** : En tant que vice-présidente des ENS, j'ai œuvré pour la protection de nos espaces naturels. Des projets de restauration et de préservation ont été mis en place.
- **\*\*Écologie et développement durable\*\*** : Nous avons encouragé des pratiques durables, notamment par la mise en place de composteurs publics, les jardins partagés et l'organisation de journées de nettoyage des espaces publics.
- **\*\*Sensibilisation à l'environnement\*\*** : Des campagnes de sensibilisation sur le recyclage et la préservation de la biodiversité ont été lancées à travers des ateliers scolaires et des actions communautaires.

## L'INTERGÉNÉRATIONNEL...

L'intergénérationnel est un axe fondamental de notre politique locale. Nous avons mis en place plusieurs initiatives visant à renforcer les liens entre les générations, à promouvoir l'entraide et à favoriser les échanges.

- **\*\*Ateliers intergénérationnels\*\*** : Des ateliers réguliers ont été organisés, rassemblant des jeunes et des seniors autour d'activités manuelles, artistiques et culinaires.
- **\*\*Projets de bénévolat\*\*** : La commune a soutenu les projets où des jeunes se sont engagés à aider les personnes âgées, que ce soit pour des tâches administratives ou des moments de convivialité.
- **\*\*Événements communautaires\*\*** : Des journées de rencontre intergénérationnelle ont été planifiées, permettant à chacun de partager ses compétences, ses expériences et ses passions dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



**Matinée Verte-23 oct.2021**



**Plantation d'arbres – fév.2024**

## COMITÉ DE RÉDACTION :

- Anne SIMON
- Michel DREVET
- David DIETRICH
- Anne-Laure FOUREL
- Marielle GARNIER

**IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique**

## LE VOLET SOCIAL AVEC LES ACTIONS DU CCAS...

**Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a joué un rôle essentiel dans notre approche sociale, agissant comme un pivot pour aider les plus vulnérables de notre commune.**

- **\*\*Aide aux familles et aux personnes âgées\*\*** : Le CCAS a mis en place des aides financières pour les familles en difficulté, ainsi que des services d'accompagnement pour les personnes âgées, facilitant leur maintien à domicile.
- **\*\*Animation sociale\*\*** : Des activités de loisir et des événements ont été organisés pour créer du lien social, comme des repas partagés et des visites aux personnes isolées.
- **\*\*Accompagnement psychologique\*\*** : Des partenariats avec des acteurs locaux ont permis d'offrir un soutien psychologique aux personnes en détresse.

## L'URBANISME...

**L'urbanisme est un enjeu majeur pour garantir le développement harmonieux de notre commune.**

- **\*\*Planification urbaine\*\*** : Nous avons travaillé sur un PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui prend en compte le développement harmonieux, en intégrant des espaces verts et en préservant le caractère rural de Saint-Romain-de-Lerps.
- **\*\*Réhabilitation des infrastructures\*\*** : Des projets de rénovation des espaces publics, des routes et des bâtiments communaux ont été initiés pour améliorer la qualité de vie des résidents.
- **\*\*Projets de logements\*\*** : Nous avons soutenu des projets de logements sociaux pour répondre aux besoins de notre population tout en veillant à l'intégration dans notre paysage urbain.



Rampe d'accès au stade  
Mars 2025



Installation d'un banc  
devant l'école St-Joseph



Installation de l'atelier d'Alin  
dans l'ancienne école

Concert  
du Big Band  
Montplaisir  
22 juin 2025



Peinture  
offerte  
par Alin  
21 déc.2024



## LES ACTIVITÉS CULTURELLES ORGANISÉES SUR LA COMMUNE...

**Promouvoir la culture est essentiel pour dynamiser la vie locale et renforcer notre identité.**

- **\*\*Événements culturels\*\*** : Nous avons organisé des concerts, les concerts de poche, des expositions d'artisanat local et des spectacles pour tous les âges, favorisant ainsi l'accès à la culture et la participation citoyenne.
- **\*\*Partenariats avec les écoles\*\*** : Des projets artistiques en collaboration avec les écoles ont permis aux enfants de découvrir différentes formes d'art tout en s'engageant dans des projets collectifs.
- **\*\*Valorisation du patrimoine\*\*** : La mise en valeur de notre patrimoine culturel à travers des visites guidées et la participation à des journées du patrimoine a renforcé l'identité locale et le sentiment d'appartenance.



Ronde des Fours



Remplacement et bénédiction  
de la Croix de Bressieux



Balade contée - 20 nov 2021



Concerts de poche

## L'ANCIENNE ÉCOLE...

**La réhabilitation de l'ancienne école a été un projet phare de ce mandat, symbole de notre engagement envers le patrimoine.**

- **\*\*Réhabilitation\*\*** : L'ancienne école a été transformée en espace culturel, abritant des expositions, des ateliers et des événements communautaires.
- **\*\*Soutien aux associations\*\*** : Cet espace a été mis à disposition des associations locales pour leurs activités, renforçant ainsi le tissu associatif de la commune.
- **\*\*Jardin partagé\*\*** : Un jardin partagé a été créé autour de l'ancienne école, permettant de promouvoir des pratiques de jardinage durable et de renforcer les liens entre les habitants.

## LE BIEN ÊTRE ET LA QUALITÉ DE VIE A SAINT-ROMAIN...

Assurer le bien-être et la qualité de vie de nos concitoyens a été le fil conducteur de notre action municipale.

- **\*\*Espaces publics\*\*** : L'entretien et l'embellissement des espaces publics ont été réalisés pour offrir des lieux de rencontre et de détente.
- **\*\*Accès aux services\*\*** : L'amélioration de l'accès aux services publics, de la santé et des transports a été une priorité, facilitant la vie quotidienne des habitants.
- **\*\*Soutien aux initiatives locales\*\*** : Nous avons encouragé les initiatives locales en matière de sport, de culture et de vie associative, participant ainsi au dynamisme de notre commune



Installation d'un 2<sup>ème</sup> abri bus à la sortie du village – Aout 2024



Installation d'une table de Ping-Pong 21 oct 2023



Installation et inauguration du Skate Park

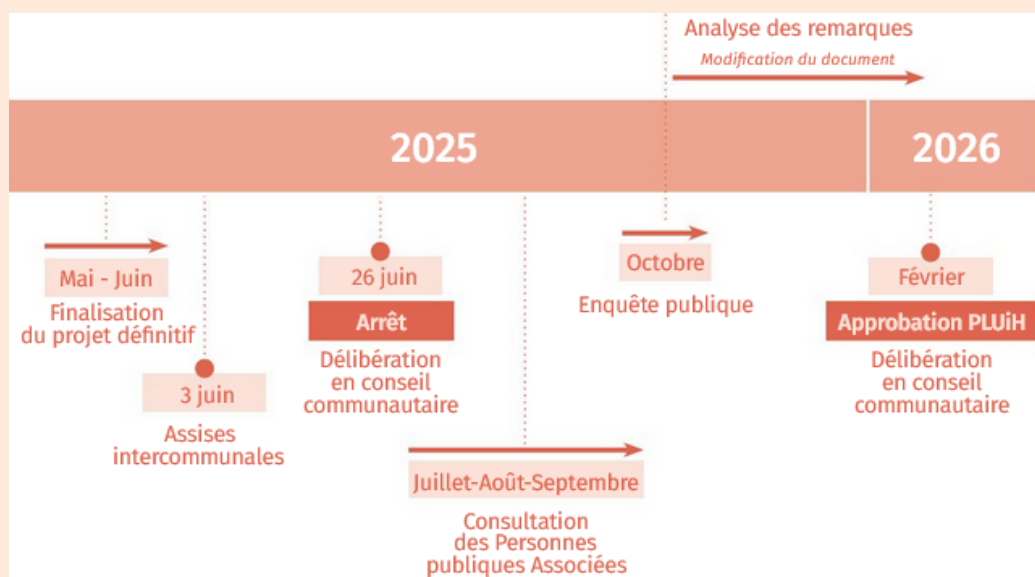


Au terme de ce mandat, il est essentiel de souligner que ces actions n'auraient pas été possibles sans l'engagement et la participation des habitants, des associations et des acteurs locaux. Ensemble, nous avons œuvré pour un avenir durable, solidaire et culturellement riche à Saint-Romain-de-Lerps. Ce bilan est non seulement le reflet de notre travail collectif, mais aussi une invitation à continuer à construire ensemble notre commune de demain.

MERCI

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui se sont engagés à mes côtés durant ce mandat, ainsi que tous les habitants de Saint-Romain-de-Lerps pour leur confiance et leur participation active à la vie de notre commune

## PLUIH



Plusieurs membres de la commission urbanisme ont participé activement aux nombreuses réunions organisées au siège de la Communauté de Communes pour la réalisation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'Habitat. Une enquête publique est programmée en OCTOBRE, la commune communiquera les dates précises en temps utile par voie de presse, site internet et intramuros.

# RETROSPECTIVE et POINT FINANCE 2025

Dès notre prise de fonction, nous avons prévu de présenter des comptes à l'occasion de réunions publiques. Les évènements qui suivirent allaient malheureusement en décider autrement.

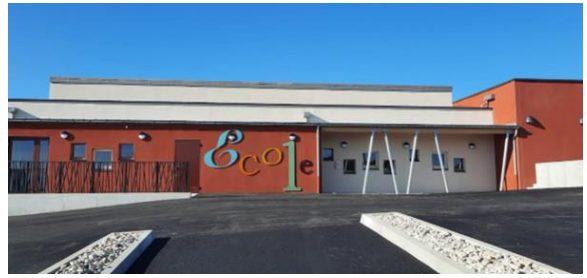
- Deux années de Covid avec des restrictions de rassemblement et où des manières de vivre avec des adaptations plus ou moins improvisées qui ont régné en France, et ce dans le monde entier entre 2020-2022,
- Une mobilisation de tous les élus dans leur domaine respectif concentrée sur la réalisation du chantier du groupe scolaire Aeria
- Une crise sanitaire venant remettre en question tout le fonctionnement des « routines » communales (Écoles – cantine – périscolaire – évènements communaux ...) et à laquelle il a été nécessaire de s'adapter en permanence.

Le service financier de la commune pour sa part étant entièrement accaparé par les ajustements du plan de remboursement de la dette de la commune.

Cependant, nous vous rappelons que durant cette période, la présentation des comptes donnant lieu notamment au vote du budget a toujours été affichée comme il se doit en Mairie, via le procès-verbal du conseil municipal, mais aussi, disponible à tout moment sur le site internet de la commune avec l'historique de tous les conseils municipaux.

C'est donc seulement à l'occasion des vœux du Maire de cette année 2025 que nous vous avons présenté des chiffres se rapportant aux comptes de l'année 2024. Ceci dit, et afin de ne pas rendre cet évènement trop rébarbatif, décision avait été prise par Mme Le Maire que nous consacrerions une page spéciale dédiée aux comptes dans un prochain bulletin. Voici donc en quelque sorte une rétrospective financière au travers des évènements que nous avons traversés

Tout d'abord, nous tenons à rappeler ici haut et fort que nous n'avons jamais remis en question la nécessité de construire une nouvelle école. Nous disions simplement que ce projet avait manqué de réalisme dans le choix des options, et qu'en finalité, nous risquions de déboucher en quelque sorte sur un rendez-vous manqué pour la commune sachant que les budgets des années qui suivraient ne permettraient plus aucune adaptation du village aux nécessités de l'évolution de la vie de l'ensemble de ses habitants toutes générations confondues.



Voilà pourquoi depuis 2020, le service Finance de la commune n'a cessé de travailler avec l'objectif de permettre à la fois :

La réalisation du chantier du groupe scolaire dans des conditions optimales alors même que la commune ne disposait pas véritablement des trésoreries nécessaires pour payer dans les délais les premiers acomptes réclamés par le SDEA. (Maitre d'œuvre)

Mais aussi de remporter le défi fixé par Mme le Maire à savoir de « sauver » l'ancienne école promise à la vente (déjà acté au budget à notre arrivée) afin que ce bâtiment reste bien dans le patrimoine de la commune et puisse servir sous quelque forme que ce soit à ses administrés.

Pour cela nous avons immédiatement :

- Modernisé le service Finance de la commune en introduisant une gestion de trésorerie avec une perspective mensuelle portant sur plusieurs années.
- Effectué un gros travail avec la banque de la commune ainsi que les services du SDEA afin de restructurer l'intégralité de l'échéancier et nous les en remercions vivement.

Ceci pour qu'à aucun moment la commune ne se trouve en difficulté de trésorerie.... Et ce fût bien le cas !

Enfin, pour améliorer la prise de décisions des élus au moment de la préparation des budgets en cours et à venir, un important travail d'affectations comptables des dépenses fut mis en place.

Ce travail a permis d'appréhender les comptes non seulement par le titre, mais aussi par la destination des utilisations.

Conjointement, et grâce au suivi du service Urbanisme, d'importantes économies furent réalisées sur le coût des travaux.

Les annonces faites à l'occasion des vœux du Maire en janvier 2025 sont donc désormais bien actées.

Pour mémoire :

- 1 - Nous avons bien remboursé la dernière fraction du prêt relai de 200 000 euros réalisant ainsi toutes nos prévisions de diminution de l'endettement de la commune,
- 2 - le dossier de la construction du groupe scolaire est clôt d'un point de vue financier. Il reste désormais à assumer sur le budget de la commune le remboursement de deux emprunts qui vont courir jusqu'en 2034 pour l'un et 2040 pour l'autre.
- 3 - l'ancienne école valorisée à hauteur de 200 000 euros et destinée à être vendue par l'ancienne mandature reste bien dans le patrimoine de la commune.

Depuis, et sous le couvert du comité vie locale et des élus, le travail accompli par nos deux services civiques afin de recueillir l'avis de la population a permis l'organisation de plusieurs réunions qui vont servir de rampe de lancement pour la réhabilitation de ce bâtiment communal.

Pour rédiger cet article, dans un souci de totale transparence et pour vous donner des chiffres non discutables sur les budgets de la commune, nous avons fait le choix de nous appuyer en partie sur le document d'évaluation financière que les services fiscaux de l'état nous fournissent chaque fin d'année à la clôture des comptes.



## NOS SOURCES



ATTESTATION

### Commune - ST ROMAIN DE LERPS

## Document de valorisation financière et fiscale 2024

SGC PRIVAS

### 1 - L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

Voici la confirmation de l'endettement que nous avons trouvé à notre arrivée suite à la construction du nouveau groupe scolaire réalisé pour un budget TTC d'environ 2 400 000 €, soit environ 2 000 000 € HT.

Sachant que cette situation est donnée au **31 décembre** de chaque année, nous avons donc bien un endettement se situant autour des **1 400 000 €** à notre prise de fonction soit, comme en atteste le tableau de DGFIP ci-dessous, un endettement de **1522€ par habitant au 31.12.2020.**

Vous pouvez constater également que notre endettement par habitant était à ce moment-là de 103,47 % supérieur à la strate de notre commune sur le département de l'Ardèche et supérieur de 168,90 % par rapport aux communes du territoire national.

Je soussigné, **Alain MOREAU**, Payeur Départemental de l'Ardèche, atteste en ma qualité de comptable du Syndicat de Développement, d'Équipement et d'Aménagement (S.D.E.A.), l'exactitude

1°) Du bilan financier définitif de l'opération de construction d'une école, d'un restaurant scolaire et d'une garderie périscolaire confiée par la Commune de Saint Romain de Lerps audit Syndicat, au terme d'une convention de mandat en date du 5 avril 2018, tel qu'il a été établi par les services du S.D.E.A., et visé par mes soins, ce jour, bilan qui ressort à **2.395.181,40 € TTC** (compte 4581 - 454).

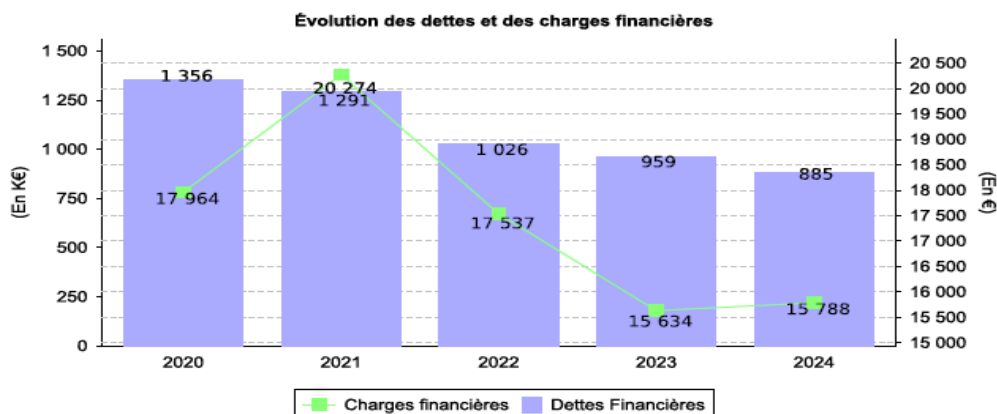
2°) des facturations et des paiements résultant des pièces justificatives correspondantes.

Je certifie par ailleurs que ces pièces ont été jointes aux mandats de dépenses composant le compte de gestion des exercices budgétaires au cours desquels s'est déroulée l'exécution de l'investissement en cause.

Pour valoir ce que de droit,  
Fait à PRIVAS, le 30 mai 2022

Le Payeur Départemental de l'Ardèche,

Comptable du S.D.E.A. ARDÈCHE  
Alain MOREAU  
Payeur Départemental



Département :  
Instruction comptable :  
Population avec double comptes :  
Catégorie démographique  
Régime fiscal

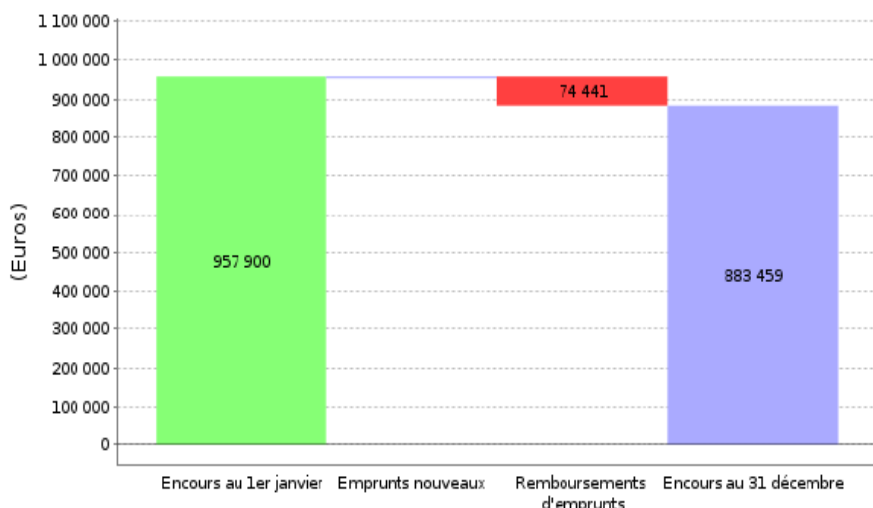
Ardèche  
M14  
891 habitants  
de 500 à 1.999 habitants  
FPU

Poste :  
N° INSEE :  
Gestion :  
Date de traitement :  
Situation provisoire

007027  
293  
2020  
Mercredi 10 mars 2021

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
<b>DETTE</b>					
Encours total de la dette au 31 décembre	1.356.245	1.522	748	704	566

## 2- LA SITUATION NETTE AU 31.12.2024



Voici un aperçu de l'effort de remboursement qui sera encore nécessaire sur les prochaines années.

La partie en rouge correspond au remboursement du capital des emprunts de l'année 2024. Sachant qu'au titre de l'année 2025 nous rembourserons **267 965,18 €**, cela portera encore l'endettement de la commune à un peu plus de 600 000 euros comme nous l'avions prévu soit environ 600 € par habitant de nos jours puisque nous avons passé les 1 000 habitants.

En €/hab	2024			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dettes financières	925	746	742	576

Voici donc comment la commune se situe à fin 2024 pour son endettement par rapport aux autres communes appartenant à la même strate de référence.

Par rapport aux autres communes du département, notre endettement est supérieur de + 24 %

Par rapport aux autres communes de la région, notre endettement est supérieur de + 24,66 %

Par rapport aux autres communes au niveau national notre endettement est supérieur de + 60,59 %

## 3 – CONSEQUENCES SUITE A LA MISE EN ROUTE DU GROUPE SCOLAIRE

Rapidement, pour ne pas dire avant même la première rentrée scolaire, nous avons constaté qu'une fois achevé, ce bâtiment ne serait pas en capacité de répondre complètement aux besoins d'une commune qui compte environ 150 enfants scolarisés.

### En effet :

Un espace cantine déjà trop juste pour accueillir les enfants inscrits à la rentrée de septembre 2021,

Un espace périscolaire sous dimensionné avec une capacité d'accueil maximale de 40 enfants, soit un local plus petit que l'ancienne salle en haut du village qui était mise à la disposition de l'association « La Tribu » auparavant,

Que certes, nous disposions bien de 4 classes mais que nous avons une surface incommensurable de mètres carrés de couloirs ainsi que deux ascenseurs pour quelques marches du fait de la conception du bâtiment.



## Et surtout :

- De l'absence d'étude d'impact sur la valorisation financière des besoins générés par le nouveau groupe scolaire par rapport à ceux de l'ancienne école,
- De l'absence d'étude sur les recrutements d'agents communaux nécessaires au bon fonctionnement de la partie cantine,
- De l'absence d'étude d'impact sur la partie périscolaire, sujet qui est rapidement devenu un dossier complexe et épineux à gérer avec la Tribu malgré toute notre bonne volonté (nous contraignant en permanence à chercher des solutions pour permettre la prise en charge de tous les enfants du village au-delà des 40 imposés par la TRIBU)
- De l'absence d'étude sur les besoins en entretien et en ménage de ce bâtiment, etc...

Nous avons dû reprendre tout cela point par point et travailler tout au long des années qui suivirent afin d'arriver dès 2024 à entrevoir enfin une certaine stabilité dans la vie communale.

Et bien évidemment (comme nous l'avions évoqué au cours de notre campagne) nous avons constaté année après année l'impact de la mise en service du nouveau groupe scolaire dans les comptes de la commune puisque nous avons bien dû mettre en place :

- Tous les effectifs, les contrats de prestations de services... Etc., afférents au bon fonctionnement de ce groupe scolaire.

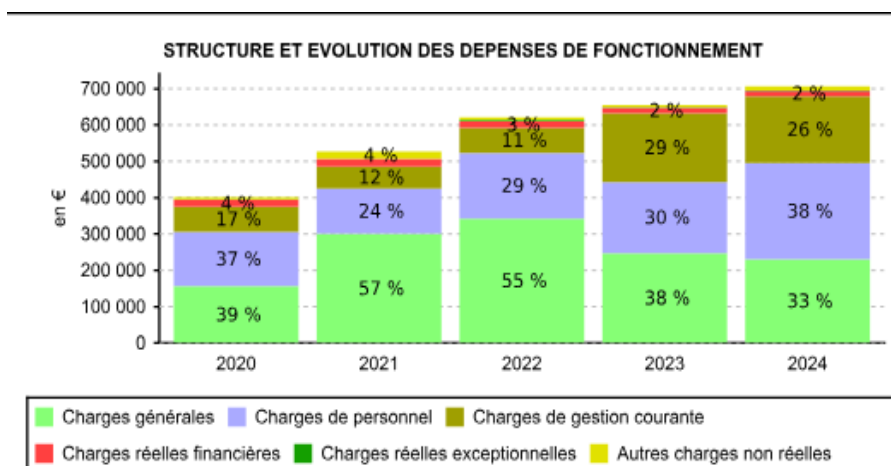
Par ailleurs force est de constater que l'enchaînement des phénomènes Covid – Guerre en Ukraine et crise économique n'ont pas favorisé la baisse des charges bien au contraire, mais n'avons-nous pas tous été touchés dans nos vies personnelles par ces hausses de charges ??

## En finalité, nous avons dû faire le grand écart entre :

- L'effort de remboursement de la dette (sur le budget investissement) et les intérêts des prêts (sur le budget de fonctionnement),
- La mise en place des nouveaux besoins de fonctionnement du groupe scolaire,
- Mais aussi, la mise à niveau d'équipements pour les services techniques ou de bureautique non réalisés dans les années antérieures à notre prise de fonction. (Pour les agents techniques très peu de petits outillages - un seul enrouleur « rallonge électrique » - une visseuse pour deux agents – pas de compresseur – pas de groupe électrogène – pas de karcher - une informatique « vieillissante » - pas de standard téléphonique en mairie – Etc ..... !)

Voici donc une présentation des dépenses, avec un petit rappel important pour l'année 2020 année de COVID :

Pas de cantine sur les périodes de confinement, moins de fournitures puisque l'école publique était fermée, moins de périscolaire, moins de chauffage, moins d'eau consommée, et., donc un niveau de charges bien inférieur à la normale contrairement aux années qui suivront.



Sans compter qu'à notre arrivée en juillet 2020, nous avons serré au maximum les dépenses afin de nous laisser le temps de prendre le budget en main.

Vous pouvez constater des disparités entre les six grands comptes de charges de fonctionnement.

Ces variations sont principalement dues au compte utilisé pour enregistrer les factures de la TRIBU pour le périscolaire. A noter que ces changements sont imposés par les services fiscaux et que nous ne pouvons pas faire autrement que de suivre ces directives.

- A notre arrivée, les dépenses Tribu étaient payées auprès de la CCRC soit au chapitre 14 du budget de fonctionnement.
- Puis à partir de 2021 elles seront comptabilisées en tant que prestations de service au chapitre 11 correspondant aux « charges générales » tout comme en 2022. (D'où la forte progression de ce poste en pourcentage par rapport à 2020.)
- En 2023 et 2024, elles sont comptabilisées dans le chapitre 65 en tant que subventions aux associations « Autres charges de gestion courantes » pour un montant de **120 517 €** en 2023 avec l'effet inverse pour la représentation des pourcentages.

A noter que faute d'avoir trouvé un accord avec la Tribu pour l'année 2024, la commune ayant pris la décision de prendre en charge le déroulement du service de la cantine à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, nous avons tout de même payé la somme de **104 413,50 €** au titre de l'année 2024.

Entre temps, et toujours pour les mêmes raisons, la commune ayant à nouveau pris la décision de créer son propre service périscolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024, une nouvelle négociation s'est déroulée en fin d'année 2024 entre la commune et l'association la Tribu. Cette négociation s'est achevée par un remboursement de la Tribu à la commune d'une somme de **19 610 €** à valoir sur la convention 2025.

Pour l'année 2025 nous aurons une forte diminution du budget consacré à la convention Tribu. Mais nous aurons une augmentation des frais de personnel sachant que les salaires seront comptabilisés sur les quatre trimestres 2025 contre un en 2024.



Une équipe qualifiée de **10 agents, encadrés par Junior BETTI**

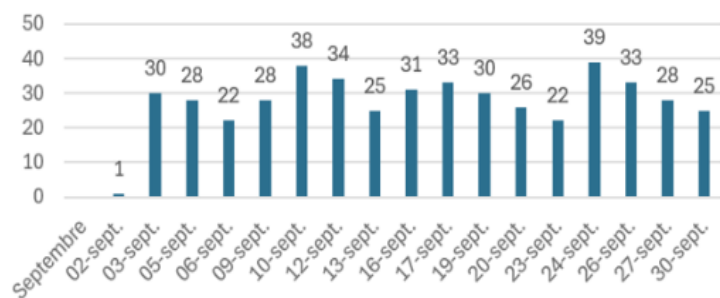
Cependant, nous justifions notre décision par le fait qu'à coût égal, nous sommes désormais en capacité d'accueillir tous les enfants des écoles, dans la mesure des règles de sécurité et en tout cas au-delà des 40 enfants sans que cela pose un problème et que nous ne soyons obligés de refuser des inscriptions car le problème est bien là.

Aujourd'hui les chiffres nous donnent raison. Voici à titre d'exemple le niveau de fréquentation que nous avons au périscolaire communal. Comme vous pouvez le constater le seuil des 40 enfants est régulièrement dépassé le soir.

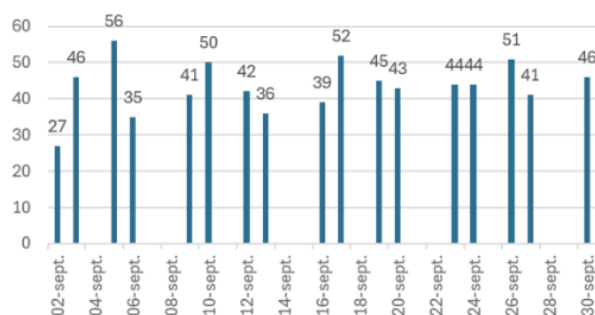
Nous vous rappelons par la même occasion que sans le service d'aide aux devoirs assuré par des bénévoles au sein de la médiathèque du village une quinzaine d'enfants viendrait grossir les chiffres de la fréquentation du périscolaire communal le lundi et le jeudi.

Pour preuve, voici les chiffres du périscolaire au moment où nous arrêtons la convention avec la Tribu :

### MATIN SEPTEMBRE 2024

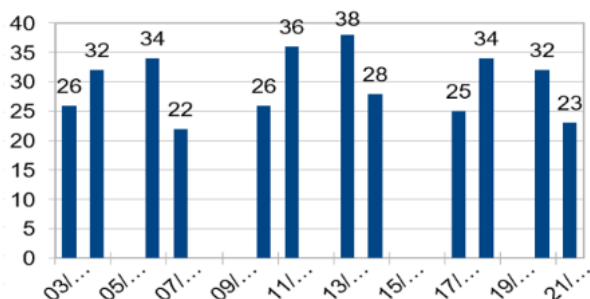


### SOIR SEPTEMBRE 2024

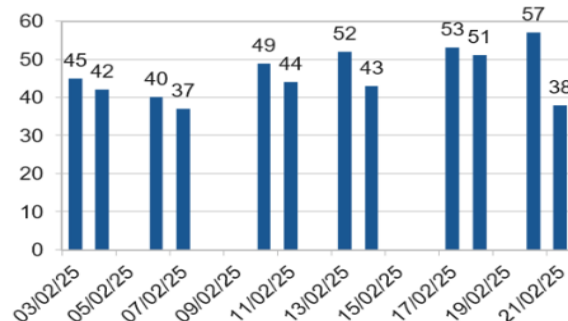


Et voici les chiffres 6 mois après : la fréquentation du périscolaire communal est toujours aussi importante, voire supérieure.

### MATIN FEVRIER 2025



### SOIR FEVRIER 2025



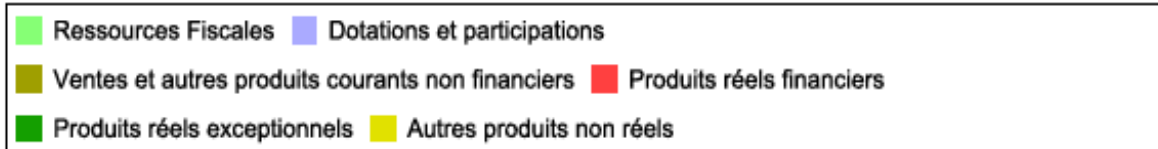
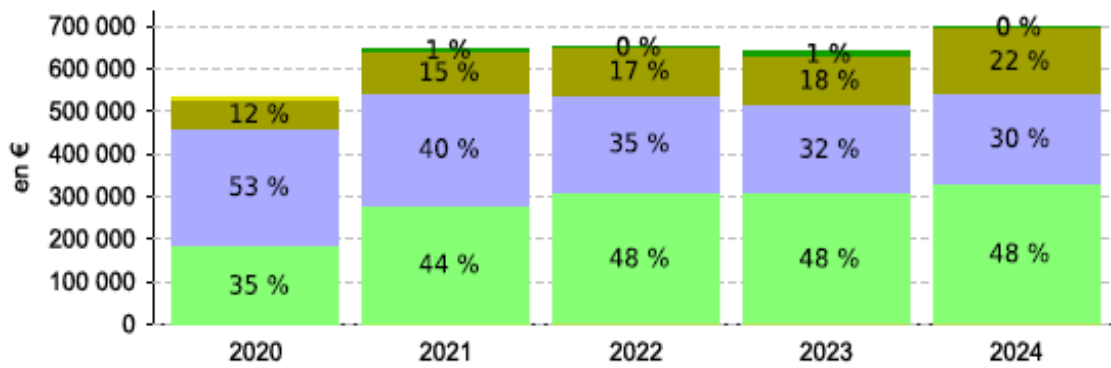
Entre parenthèse, nous ne ferons qu'évoquer les mois de travail qui auront été nécessaires pour constituer les équipes d'agents communaux désormais en charges du service cantine et service périscolaire.

## 4 - DES RECETTES QUI STAGNENT

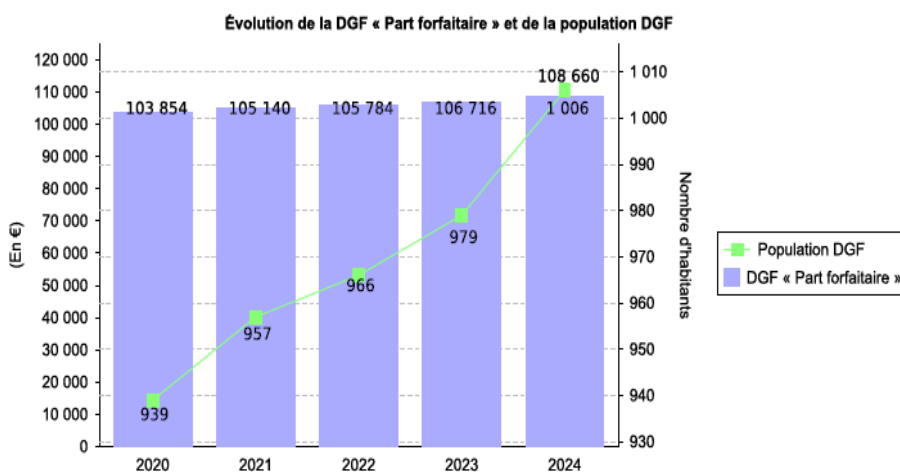
Constat à fin 2024 :

- Les recettes en provenance des taxes foncières sont plutôt « stables ». Nous avons bougé le taux d'imposition à notre arrivée, mais depuis, il est resté à l'identique.
- Les recettes en provenance des dotations de l'état qui se réduisent en pourcentage de représentation de l'ensemble des recettes du budget.
- Le travail du service financier de la commune qui commence à porter ses fruits au travers des « ventes et autres produits »,
- Un service cantine toujours en développement avec son équipe d'agents communaux,
- L'intégration d'un nouveau prestataire en charge de la préparation des repas,
- La mise en place de la cantine à 1 euro avec une prise en charge financière de l'état (géré par le secrétariat de la commune via Numérian), ce qui nous permet de rétablir l'équilibre du service cantine entre dépenses et recettes,
- La mise en place du droit de place pour les commerçants qui utilisent la place de l'église ainsi qu'à l'occasion des événements communaux,
- Et depuis septembre 2024, des recettes en provenance de notre service périscolaire (toujours géré par notre secrétariat via Numérian). Ce changement est capital car jusqu'ici, c'est la Tribu qui encaissait les recettes. Désormais c'est la commune, et nous n'avons comptabilisé qu'un trimestre sur l'année 2024 ce qui laisse entrevoir une grosse progression des recettes pour 2025.

## STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



## 5 - STAGNATION DES DOTATIONS D'ETAT A FIN 2024



Année après année et malgré l'augmentation de la population, nous avons fait face aux charges de la commune avec des dotations constantes depuis plus de cinq ans.

Par contre nous savons que nous aurons un supplément de dotation sur le budget 2025 d'environ 73 661 euros qui viendra compenser positivement les autres lignes budgétaires qui sont à la baisse. (Voir point 6 - présentation du budget 2025)

## 6 – LE BUDGET VOTÉ POUR 2025

A cette heure le budget 2025 est voté.

Voici un extrait du procès-verbal du conseil municipal du 10 avril 2025 dans lequel vous retrouverez l'intégralité du travail du service finance pour 2025.

### Section fonctionnement 2025 :

Mme le Maire donne la parole à Mr Michel DREVET pour présentation du budget

Il rappelle que la commune est effectivement éligible à la DSR de péréquation et revient sur le montant important que l'état vient d'allouer à la commune au titre de la DSR ciblée.

Il faut bien préciser que cette dotation de solidarité rurale est attribuée aux communes de moins de 10 000 habitants pour tenir compte d'une part, des charges que la commune supporte pour contribuer au maintien de la vie sociale en milieu rural, mais aussi en compensant au travers de la dotation ciblée le faible potentiel fiscal de ses habitants.

A ce titre, Mr DREVET a rappelé l'engagement fort de la commune sur ces derniers mois en matière de services rendus à ses administrés :

- La prise en charge de la cantine par des agents communaux,
- L'organisation d'une aide aux devoirs via des bénévoles du village
- La mise en place de la cantine à 1 euro (loi EGALIM)
- Puis dernièrement la prise en charge et l'organisation d'un service périscolaire communal,
- Un CCAS très actif au service des administrés de la commune

## Evolution des dépenses de fonctionnement depuis 2020 :

Pour mémoire, les **charges générales** correspondent principalement aux dépenses :

- d'achat de repas cantine, de dépenses d'énergies (gaz-edf-granulés bois-fuel), d'achat de tous types de fournitures pour (bureau et entretiens divers..). A noter depuis 2021 l'explosion du budget « énergie » qui vient se cumuler avec les besoins générés par la mise en service du nouveau groupe scolaire par rapport à ceux de l'ancienne école plus modestes.

- de location de matériels administratifs (copieurs), d'entretien des bâtiments communaux, des fournitures scolaires de l'école Aeria, des assurances, des budgets alloués aux diverses festivités de la commune, etc..

Pour mémoire les **charges de personnels** correspondent aux salaires et charges sociales des agents communaux désormais au nombre **de 14**.

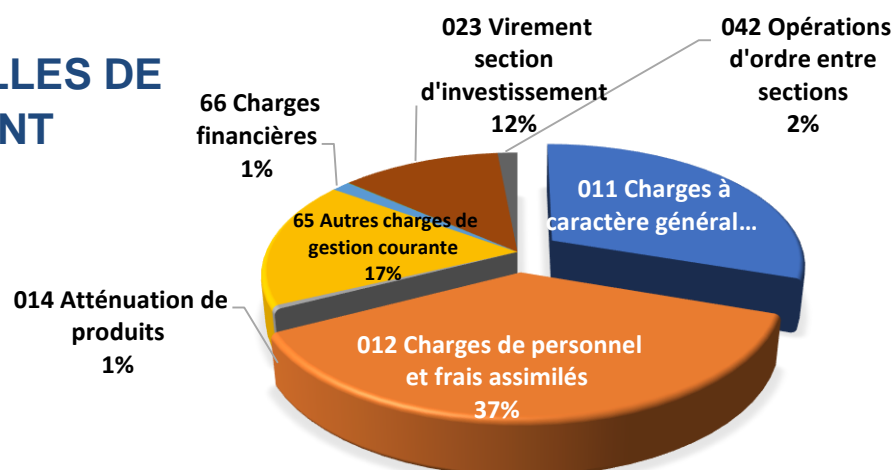
Pour mémoire les **autres charges de gestion courante** correspondent aux indemnités des élus, à la convention passée avec l'association la TRIBU, aux subventions versées aux associations du village, et à la convention passée avec l'école St-Joseph,

Pour mémoire les **charges financières** correspondent aux intérêts des emprunts payés sur l'année.

## BUDGET FONCTIONNEMENT 2025

Dépenses		Recettes	
011 Charges à caractère général	252 230,00 €	002 Excédent de fonctionnement	43 682,31 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	310 000,00 €	013 Atténuation de charges	120,00 €
014 Atténuation de produits	4 000,00 €	70 Produits des services	128 230,00 €
	- €	73 Impôts et Taxes	345 321,00 €
	- €	74 Dotations, subventions et participations	295 087,59 €
	- €	75 Autres produits de gestion courante	21 400,00 €
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>566 230,00 €</b>	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>833 840,90 €</b>
65 Autres charges de gestion courante	143 484,00 €	76 Produits financiers	- €
66 Charges financières	11 500,00 €	77 Produits exceptionnels	- €
67 Charges exceptionnelles	500,00 €	78 Reprise sur provisions	- €
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>155 484,00 €</b>	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>- €</b>
022 Dépenses imprévues		78 REPRISE SUR PROVISIONS	150,00 €
023 Virement section d'investissement	99 926,90 €		- €
042 Opérations d'ordre entre sections	12 350,00 €		- €
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>112 276,90 €</b>	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>150,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>833 990,90 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>833 990,90 €</b>

## DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

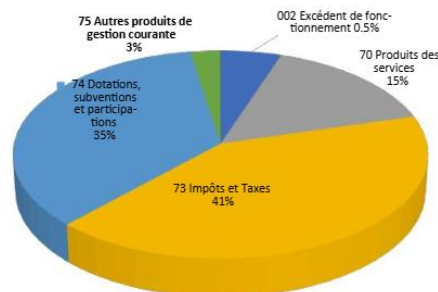


**Il est à noter que les sujets ci-dessous ont fait l'objet d'une dotation spéciale sur notre budget de fonctionnement 2025 :**

- La commémoration des 80 ans de la Victoire du 8 mai 1945 célébrée par la commune le samedi 10 mai 2025 ; (**Un évènement organisé par la commune** impliquant toutes les générations du village avec de nombreuses animations)
- Le lancement d'une grande étude confiée au cabinet BEAUR concernant la mise en conformité de la voirie communale,
- Le lancement d'une étude devant permettre la remise à jour des concessions et l'analyse des besoins du cimetière pour la commune dans les prochaines années.

<b>CHAPITRE</b>	<b>INTITULE</b>	<b>CA 2024</b>	<b>PREVISION 2025</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractères générales</b>	Maîtrise des dépenses cette année avec renégociation de contrats et analyse comptable de chaque imputation pour affiner la gestion de la commune.	Projets spécifiques pour la commune avec la commémoration des 80 ans de la Victoire du 8 mai 1945.  Etude de la voirie communale par un cabinet d'étude avec la mise à jour de l'entièreté de la voirie communale.  Et pour finir, la gestion du cimetière.
<b>012</b>	<b>Charges de Personnel</b>	L'exercice 2024 a été marqué en Janvier 2024 par la reprise de la cantine par nos agents communaux. En septembre 2024 par la prise en charge de l'activité périscolaire. Au final, ce sont 8 nouveaux agents à temps non complet pour les matins et les soirs ainsi qu'un coordinateur à temps complet qui sont venus rejoindre l'équipe des agents de la commune.	L'activité cantine et périscolaire s'est stabilisée permettant d'avoir une vision plus précise des dépenses de ce chapitre.
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	La création d'un service périscolaire communal en septembre 2024 va permettre de faire diminuer considérablement la convention 2025 et suivante. Le tout en permettant la gestion de tous les enfants du village.  Participation stable sur le reste des subventions et des comptes afférents à ce compte.	Travail sur les 5 années de mandat qui permettent de diminuer la part budgétaire de ce chapitre et de l'affecter au personnel interne de la collectivité.
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	Fonds de péréquation ressources intercommunales stable.	
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	Ce chapitre représente les intérêts de tous les emprunts à hauteur <b>15 787.61 euros</b> pour 2024	Diminution de cette part en 2025 avec la fin d'emprunts sur l'exercice en cours, montant à <b>11 500 euros</b> .
<b>042</b>	<b>Opération d'ordre entre sections</b>	Il s'agit des amortissements en lien avec les travaux réalisés par SDE07	

# RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT



**CHAPITRE 70 - PRODUITS DES SERVICES : 128 230.00 euros** soit 15 % des recettes.

Ces principales recettes non fiscales correspondent :

A la vente des tickets cantine, la refacturation des charges incombant à nos locataires et le remboursement de l'intercommunalité pour la voirie.

- En 2025, nous continuerons à percevoir les remboursements du dispositif de la « cantine à 1 euros ».
- Nous percevrons également les recettes liées au périscolaire avec la prise en compte des fréquentations du matin et du soir.
- Il s'agit là d'un changement important par rapport aux années passées où nous avons une dépense sans contrepartie puisque c'est l'association la TRIBU qui encaissait les recettes.

**CHAPITRE 731- IMPÔTS ET TAXES : 345 321.00 euros** soit 42 % des recettes.

Nous pouvons constater que la commune compte principalement sur la taxe foncière pour abonder son budget.

**CHAPITRE 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS : 295 087.59 euros** soit 35 % des recettes.

Ce chapitre regroupe toutes les dotations et subventions de fonctionnement reçues.

Ce sont des dotations de l'Etat ou d'autres organismes publics.

Nature de la dotation	Contributeur	Montant 2024 en €	Montant 2025 en €
Dotation Globale de Fonctionnement	Etat	108 660.00	112 066.00
Dotation Solidarité Rural cible + péréquation*	Etat	46 573.00	129 539.00
Dotation nationale de péréquation	Etat	12 703.00	15 244.00
<b>TOTAL</b>		<b>167 936.00</b>	<b>256 849.00</b>

CHAPITRE EN AUGMENTATION – Cette année 2025 la commune est éligible pour percevoir **73 661 euros de DSR Cible**.

\* A noter que notre commune est éligible à la dotation de solidarité rurale sur la fraction « péréquation » et « cible » (articles L. 2334-20 à 22-1 du code général des collectivités territoriales).

La dotation de « péréquation » est destinée aux communes de moins de 10 000 habitants disposant d'un potentiel financier par habitant inférieur au double du potentiel financier par habitant moyen de leur strate démographique.

**CHAPITRE 75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE :**

**21 400.00 euros** soit 3 % des

recettes.

Sous cette rubrique figure l'ensemble des revenus patrimoniaux (loyers et location de la salle des sapins).

## Section d'investissement 2025 :

Dépenses		Recettes	
001 - Déficit reporté	- €	001 - Excédent d'investissement	3 893,42 €
20 - Immobilisations corporelles	- €	024 - Produit des cessions	- €
204 - Subventions d'équipement versées	2 000,00 €		- €
21 - Immobilisations corporelles	36 773,00 €		- €
<b>Sous Total des dépenses d'équipement</b>	<b>38 773,00 €</b>	<b>Sous Total excédent et produits de cession</b>	<b>3 893,42 €</b>
Opération 11 - Travaux bâtiments (MAM, église...)	9 848,00 €	1321 - Subvention de l'état	- €
Opération 13 - Ancienne école	95 732,54 €	1322 - Subvention région	4 600,00 €
Opération 14 - Stade	5 000,00 €	1323 - Subvention du département	- €
Opération 15 - Nouvelle école	- €		- €
<b>Sous Total des opérations</b>	<b>110 580,54 €</b>	<b>Sous Total Subventions d'équipement</b>	<b>4 600,00 €</b>
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>149 353,54 €</b>	<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>8 493,42 €</b>
16 - Remboursement d'emprunts	280 965,18 €	10 - Dotations, fonds divers	309 548,40 €
	- €	1068 - Excédent de fonctionnement	- €
	- €	16 - Emprunts et dettes	
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>280 965,18 €</b>	<b>Total des recettes financières</b>	<b>309 548,40 €</b>
020 Dépenses imprévues		021 - Virement de la section de fonctionnement	99 926,90 €
040 - Opération d'ordre entre sections	- €	041 - Opération patrimoniales	58 802,00 €
041 - Opérations patrimoniales	58 802,00 €	040 - Amortissement	12 350,00 €
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>58 802,00 €</b>	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>171 078,90 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>489 120,72 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>489 120,72 €</b>

# DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT



### CHAPITRE 16 : REMBOURSEMENT D'EMPRUNT :

Cette année a été marquée par le remboursement de la dernière fraction du prêt relais de **200 000 euros**, permettant ainsi à la commune de conserver l'ancienne école pour de futurs projets.

A noter que le plan de remboursement renégocié par le service financier de la commune s'est déroulé exactement selon les prévisions en date et en valeurs.

Un important travail du comité Vie Locale et des services civiques a été réalisé pour le devenir de ce bâtiment avec 50 questionnaires retournés et trois réunions à thèmes organisées.

Il y a eu plusieurs projets émis en fonction des priorités des habitants.



### CHAPITRE 21 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 36 773,00 euros soit 8 % avec un projet à 35 000,00 euros

Ce projet correspond à l'acquisition de la forge du village.

**Un échange avait lieu depuis quelques années avec la famille Pommaret pour la reprise de cette forge par la commune.**

**En 2025, ce projet peut enfin aboutir.**

Un important travail reste cependant à réaliser :

•Par le service financier de la commune (pour la recherche de subventions) sur le projet qui sera prochainement travaillé par la commission Urbanisme de la commune.

### TOTAL DES OPÉRATIONS DE TRAVAUX DES BÂTIMENTS COMMUNAUX :

Notre investissement se développe en opérations spécifiques permettant de cibler nos dépenses d'investissement sur les propriétés de la commune.

Les opérations des bâtiments communaux représentent **110 580.54 €** soit 31% des dépenses avec un ajustement variable de **95 732.54 euros** permettant une marge de manœuvre à l'investissement.

Nature de la dépense	Montant TTC en €
Opération 15 : nouveau groupe scolaire	0.00 euros
Opération 13 : Ancienne école	95 732.54 euros
Opération 11 : Divers bâtiments communaux	9 848.00 euros
Opération 14 : Complexe du stade – Sport	5 000.00 euros

Aussi à l'opération 13, une partie du budget sera consacré à l'accessibilité handicapés à hauteur de **8 000,00 €**.

Cela permettra de rentrer dans les objectifs de légalité c'est-à-dire de rendre à nouveau ce bâtiment accessible au public.

Le solde restant ne sera pas dépensé. Il permet simplement d'équilibrer le budget 2025 (tout en laissant une petite marge de manœuvre en cas de besoins).

Le dossier du devenir de l'ancienne école est piloté par le comité vie locale. Dans un premier temps, l'emploi de deux services civiques a débouché sur la réalisation de **plusieurs enquêtes**, d'un questionnaire avec une cinquantaine de réponses, ainsi que trois réunions (avec une moyenne d'une vingtaine de participants) afin de recueillir l'avis des administrés sur différentes thématiques.

Puis toujours sous la coordination du comité vie locale, viendront des ateliers participatifs qui devraient permettre de travailler concrètement sur les attentes des habitants concernant ce bâtiment

Des orientations commencent à se dessiner avec le potentiel cadeau d'un four à pain ? ... Un compte-rendu de tous ces échanges sera transmis aux élus.

A l'opération 11, une série de petits investissements seront mis en œuvre pour la somme de 9 848,00 €

Les toitures de la Bibliothèque, de la M.A.M., mais aussi de l'Eglise (pour des dégâts bien visibles de l'intérieur du bâtiment) seront remis en état suites à différentes infiltrations d'eau.

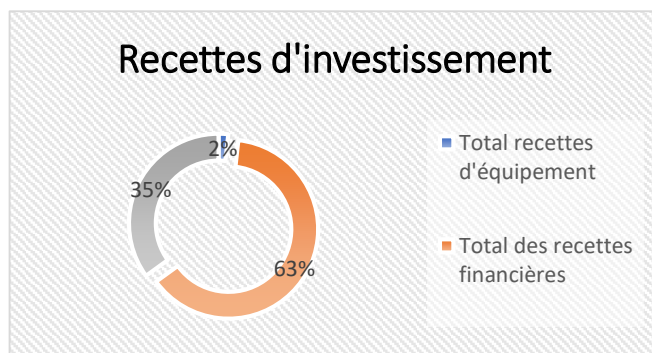
Enfin nous effectuerons le changement des luminaires de la Mairie et Bibliothèque par des LED, toujours dans un souci d'économie.

Pour l'opération 14, il a été décidé de refaire le chauffage (vétuste et dangereux) des vestiaires du stade de football.

Cet investissement d'environ **5 000.00 €** devrait également permettre une **meilleure maîtrise de la dépense énergétique du chauffage**.

## RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

La recette principale vient du retour du FCTVA perçu en début d'année 2025 présenté lors du dernier conseil municipal s'élevant à **294 548.50 euros soit une part à 63%**.



### Madame Le Maire expose

Vu les articles L2311-1, L2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs

du vote du budget primitif,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits des communes, des départements et des régions,

Vu l'instruction budgétaire M57,

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2025 arrêté lors de la réunion de la Commission des finances, comme suit :

Le budget est  voté par chapitre  conformément au CGCT,

Dépenses et recettes de fonctionnement :

**833 990.90 euros**

Dépenses et recettes d'investissement :

**489 120.72 euros**

**Après en avoir délibéré,**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

**ADOPTÉ** le Budget Primitif 2024 à l'unanimité « POUR » tel que décrit dans les tableaux ci-dessus au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, chacune de ces sections étant équilibrée en dépenses et en recettes, VALIDE chaque chapitre par **délibération 25\_13**.

Dépenses et recettes de fonctionnement :

**833 990.90 euros**

Dépenses et recettes d'investissement :

**489 120.72 euros**

# AGIR POUR LA PLANÈTE...



Installation de lumières avec ventilateur intégré dans la salle de sieste à AERIA

## Sobriété énergétique

Après le déploiement du LED le long des rues de la commune afin de réaliser des économies de consommation et améliorer la qualité d'éclairage, les locaux de la mairie sont également passés aux LEDS.

## Maîtrise de l'éclairage dans le village

- 50 % de l'allumage jusqu'à 22H
- 20 % de 22H01 à 6H
- 50 % de 6H à l'extinction

## Attention aux tiques !

Les conditions climatiques du printemps ont permis un développement rapide des tiques, avec un risque pour la santé humaine qui restera élevé ces prochains mois.

Comment éviter les morsures de la tique ?

Lors d'une activité en plein air

- Portez des vêtements et chaussures couvrants
- Mettez un chapeau ou une casquette
- Restez sur les sentiers et évitez les hautes herbes
- Ne vous asseyez pas à même le sol



Après l'activité

- Inspectez attentivement tout votre corps, particulièrement les genoux, coudes, aine.
- Vérifiez le pelage de vos animaux de compagnie.

En cas de morsure, retirez la tique **rapidement à l'aide d'un tire-tique !**

**En cas d'apparition d'une plaque rouge ou de symptômes (fatigue, fièvre, douleurs articulaires, etc.)**

**consultez un médecin !**

## Luttons contre les ambrosies !

L'ambrosie tend peu à peu à coloniser tout le territoire. Son pollen provoque chez de nombreuses personnes des réactions allergiques importantes. Elle est peu à peu à coloniser tout le territoire également source de nuisances pour les agriculteurs, car elle constitue une plante adventice concurrentielle de certaines de leurs cultures.

Face à l'ambrosie, la meilleure stratégie reste la prévention et l'intervention **le plus en amont possible**, avant que la plante ne produise du pollen. La lutte repose principalement sur la **mobilisation collective**, car chacun – particuliers, collectivités, agriculteurs, gestionnaires d'espaces publics – peut agir à son niveau pour limiter sa propagation.



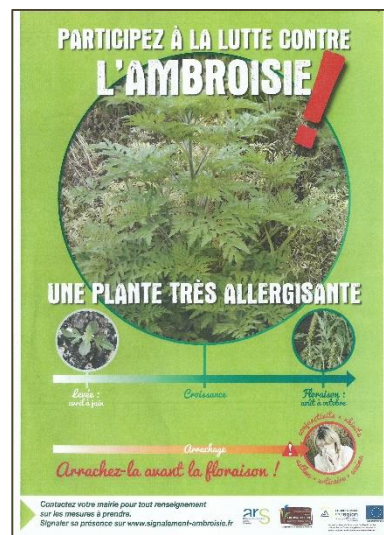
### Prévenir l'apparition de l'ambrosie

- Mettre en place un couvert végétal sur les terrains nus ou en friche en déposant du broyat autour des plants et arbustes de sa propriété.
- Renforcer les bonnes pratiques agricoles dans ses parcelles : rotation des cultures, couverture végétale des sols et limiter les déplacements de terre favorisant son installation dans les champs.

### Surveiller et signaler la présence de plants autour de chez vous

Vérifiez autour de chez vous si vous remarquez des plants d'ambrosie avant leur floraison (qui débute fin juillet). Si vous en voyez en petite quantité, **arrachez-les manuellement entre mai et juin**.

Attention, il est essentiel de laisser le plant arraché sur place et de porter des gants et des vêtements longs pour se protéger du contact direct avec la plante. Cependant, si vous la détectez pendant la floraison, il ne faut pas la toucher. Signaler les plans d'ambrosie sur le site [signalement-ambrosie.fr](http://signalement-ambrosie.fr)



# Bilan environnemental de la commune en lien avec le PCAET

## Plan Climat Air Energie et Territoires

Libellé Projet	Objectifs du projet
Installation d'une chaudière à granules dans le groupe scolaire	Baisser le coût énergétique du logement communal + améliorer notre empreinte carbone
Solarisation de la toiture de la nouvelle école	Performance énergétique
Mise en place d'un jardin partagé	Valoriser des expériences sociales + pratique de la permaculture
Mise en place d'un composteur collectif	Valoriser des biodéchets et utilisation du compost pour le jardin partagé
Installation d'une table de tri à la cantine scolaire - projet cantine durable	Sensibiliser et engager dès le plus jeune âge au tri des déchets et lutter contre le gaspillage alimentaire
Création d'un circuit court entre les maraîchers de la commune et le restaurant du village de 2021 à 2023	Fournir en produits bio, locaux, de saison, la cantine ainsi qu'au restaurant
Marché de produits locaux le dimanche matin	Instaurer des circuits courts entre le producteur et le consommateur
Installation de récupérateurs des eaux pluviales des toitures de la mairie + ancienne école	Capter et stocker en cuve les eaux pluviales pour l'arrosage des arbres et fleurs de la commune
Plantation d'arbres	Eviter les îlots de chaleur sur la commune
Changement des ampoules de l'éclairage public en led et bâtiments communaux	Diminuer le coût des énergies et améliorer la performance énergétique
Prêt vélo électrique aux agents dans le cadre d'un partenariat avec Valence Romans Mobilité	Sensibiliser aux déplacements propres
Délibération aide aux particuliers de la destruction des nids frelons asiatiques	Préserver la biodiversité
Mise en valeur de 3 sentiers pédestres sur la commune de Saint-Romain-De-Lerps	Mettre en valeur les écosystèmes naturels

## A noter !!!

La Communauté de Communes Rhône Crussol change les horaires de ses déchetteries et ce jusqu'à fin août.

Pour vous procurer une carte d'accès aux déchetteries, l'idéal est de vous rendre à l'accueil de la C.C.R.C. La première carte est gratuite, si vous l'égaré il vous en coûtera 10 € pour la renouveler.

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RHÔNE CRUSSOL DÉCHETTERIE DE ALBOUSSIÈRE



**VIGILANCE CANICULE**  
ATTENTION, horaires aménagés

Lundi 9h à 12h

× fermée le mardi

Mercredi 8h à 12h

× fermée le jeudi

× fermée le vendredi

Samedi 7h à 13h

Rhône Crussol  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DEVOIR  
DE MÉMOIRE

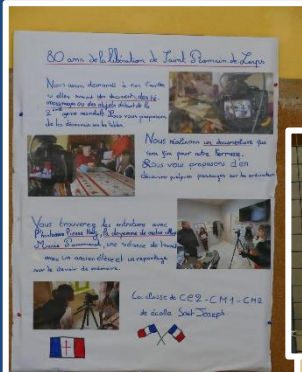


# 80 ANS DE LA LIBERATION DU 8 MAI 1945

SOUVENIR



RECONNAISSANCE



PAIX



## **Vous étiez plus 250 personnes ce samedi 10 mai à Saint-Romain-de-Lerps**

Il y a 80 ans prenait fin la Seconde Guerre mondiale. Une guerre qui a marqué notre histoire à jamais, par ses souffrances, ses sacrifices, mais aussi par le courage de celles et ceux qui ont résisté, combattu, et reconstruit.

En ce 80e anniversaire, notre devoir de mémoire est plus que jamais essentiel. Il ne s'agit pas seulement de commémorer, mais de transmettre. Car la mémoire n'a de sens que si elle se partage, surtout avec les plus jeunes.

C'est pourquoi nous avons mis en place il y a maintenant 8 mois un travail en collaboration avec les directions de nos deux écoles de Saint-Romain-de-Lerps, de l'Association des anciens combattants du plateau présidé par Nans FUSTIER et de l'Ufac St-Péray présidé par Emmanuel BOIS.

Ainsi les élèves des CM1-CM2 ont travaillé à la réalisation d'une exposition sous forme de vidéo et d'affiches retraçant cette période de 1939-1945 avec des témoignages poignants.

Associer la jeunesse à ces commémorations, c'est leur donner les clés pour comprendre notre passé, et les armes pour défendre les valeurs de paix, de liberté et de démocratie. C'est leur permettre de porter à leur tour ce flambeau de mémoire, afin que jamais ne s'efface le souvenir de ce que nous devons à celles et ceux qui ont donné leur vie pour que nous soyons libres aujourd'hui.

Nous avons donc voulu mettre en place cette journée dédiée à la célébration des 80 ans de la libération avec une superbe cérémonie en présence notamment du piquet et de la fanfare du 1er Régiment de Spahis. Monsieur le Sous-Préfet François Paybien et Monsieur le Président du Département de l'Ardèche Olivier Amrane nous ont fait l'honneur de leur présence.

Les enfants ont pu interpréter 2 chansons « fleur de Paris » et bien sûr la Marseillaise.

En présence des anciens combattants, des représentants de la Gendarmerie de l'Ardèche de Tournon et de la caserne de Sapeurs-pompiers de Saint-Péray et des élus de la Communauté de communes Rhône Crussol.

Puis un apéritif convivial sur la place de l'église nous a permis d'échanger.

Toute l'après-midi vous avez été nombreux à vous rendre aux expositions réalisées par nos enfants des Écoles Aeria et Ecole Saint Joseph de Saint Romain de Lerps ainsi que l'exposition sur les images de la libération de l'Ardèche (Fournie) par l'ONaCVG (Office National des Anciens Combattants) et de maquettes réalisées par Jean Luc Arethuse.

Et pour clôturer cette superbe journée nous avons pu nous retrouver sur la place pour une soirée organisée par la mairie via Christine Vial et le comité des fêtes.

A noter que nous avons obtenu pour cette journée le label de la Mission des 80 ans de la libération décernée par l'Etat (garantissant leur crédibilité scientifique grâce à l'appui du conseil scientifique et d'orientation) nous permettant de bénéficier d'aides couvrant les frais de ce projet

**Un Grand Merci et nos plus sincères félicitations aux élèves et à leurs professeurs Sophie Teire et Guillaume Correard pour le formidable travail réalisé.**

## *Témoignage...*

de Marie Pommaret habitant toujours au village, quelques passages de 1944 à 45 :

- Février 44 une bombe tombe en plein milieu de la nuit sur une maison. Son père se lève il n'y a plus d'électricité : les carreaux des maisons sont tous cassés, deux vitraux de l'église soufflés. La maison du clocheton a été également soufflée mais qui ce jour-là il n'a pas fait de mort.
- Juin 44, des camions d'Allemands arrivent à Combes. Les hommes du hameau sortent et sont alignés. Ils embarquent Marcel PERDRIOLE sans explication. Il a été déporté et mort au camp de Neuengamme
- Le 15 aout 1944 à 13h00 Valence est bombardé. La ville est dans la fumée, le vent vient du Nord. Les avions poursuivis par les tirs allemands, 2 ou 3 sont touchés. Du Pic nous voyons les occupants sauter en parachute. Certains s'enflamment.
- Fin aout 1944, une auto-blindée de l'armée de Leclerc arrive sur la place du village. Pour nous c'est la libération
- Le jour de la victoire le père de Marie alors maire et le frère aîné d'Yves Courbis reçurent quelque chose
- 8 mai 1945 : à midi les cloches sonnent à toute volée. Ulysse jouait du tambour. Tous les enfants du village étaient là. Nous défilons dans le village les écoles, le conseil municipal : c'est le défilé de la victoire. Un discours à la mairie sous un temps couvert, pas très chaud toujours avec le vent du Nord.
- A Saint-Romain-de-Lerps des soldats arrivent et stationnent quelques jours. La bataille s'est arrêtée en face à Pont de l'Isère. C'est la capitulation, les réfugiés encombrant les routes prises par les Allemands.
- La France est libérée.

## *Hommage...*

à un homme d'exception, Gérard Chifflet, dont l'engagement pour notre commune de Saint Romain de Lerps mérite d'être célébré et gravé dans nos mémoires. Ancien combattant d'Algérie, Gérard porte drapeau depuis de nombreuses années n'a cessé de se dévouer à notre communauté. Sa volonté de transmettre le devoir de mémoire aux plus jeunes, en particulier à Nans Fustier, qui a désormais l'honneur de présider l'association du plateau, témoigne de son profond attachement à notre histoire collective. Il était prêt et fier d'organiser les commémorations du 8 mai 1945 pour célébrer la paix et le sacrifice de ceux qui ont lutté pour notre liberté. Cette volonté de transmettre, de partager et de faire vivre notre mémoire commune est une valeur précieuse qu'il nous laisse en héritage.

## DU COTÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES...

### Le conseil municipal des jeunes rencontre le sous-préfet

Le 12 mars 2025, le Conseil Municipal des Jeunes accompagné de Mme le maire Anne Simon et de Marielle Garnier a rencontré M. Payebien, Sous-Préfet de l'Ardèche à la Sous-Préfecture de Tournon-sur-Rhône. Ce fut l'occasion de découvrir le fonctionnement de l'Institution, les missions d'un Sous-Préfet. Pendant une heure, les enfants du CMJ ont pu poser leurs questions. Tous ont beaucoup apprécié ce moment de citoyenneté.

La municipalité tient à remercier vivement M. François Payebien pour l'accueil chaleureux et instructif qu'il a réservé aux jeunes élus.



## SOLIDARITÉ

Le C.M.J. et les aînés ruraux du Belvédère se mobilisent pour le Téléthon

Cette année, le Conseil Municipal des Jeunes a organisé une vente de brioches et une course du muscle dans le cœur du village. Quant aux aînés ruraux du Belvédère, ils se sont retrouvés pour un concours de belote à la salle des sapins. Les actions organisées sur la commune ont permis de récolter 872 € au profit du **Téléthon**. Une belle réussite !



## VIE LOCALE...

### Les petits déjeuners citoyens reprennent !



C'était au tour du quartier Précharnier d'accueillir le petit déjeuner citoyen organisé par le comité vie locale en présence du CCAS samedi 24 mai.

Une belle occasion d'échanger autour d'une boisson chaude et de brioches.

## LE MARCHÉ NOCTURNE GOURMAND SE PRÉPARE !



Notre traditionnel marché nocturne aura lieu cette année le **vendredi 25 juillet** sur la place du village !

Le comité Vie Locale s'emploie activement à la préparation de cet évènement afin de ravir vos papilles dans une ambiance festive au cœur de l'été.

Alors à vos agendas !

Il ne faut pas rater ce moment convivial !

## Le projet, la démarche en quelques mots...

Le projet de l'ancienne école a pour ambition d'en faire un lieu servant les besoins et les envies des habitants. **Deux services civiques**, Marine Jacquemin et Julien Moreau ont été accueillis dans le village pour accompagner l'émergence d'un projet collectif. Ils ont lancé **une enquête** par questionnaire distribué à chaque habitant dans le dernier bulletin municipal. Ils ont ouvert des permanences et sont allés à la **rencontre des habitants, des élus et de porteurs de projets**. Entre novembre 2024 et début janvier 2025, Marine et Julien ont rassemblé 45 réponses au questionnaire et autant d'idées et propositions pour le devenir de l'ancienne école.

**Trois réunions participatives** ont été organisées en février pour étoffer les résultats de cette enquête et créer une dynamique collective autour du lieu. Entre 15 et 20 personnes par réunion se sont retrouvées les mardis 4, 11 et 18 février entre 19h30 et 21h30 pour prendre connaissance des résultats du questionnaire et **bâtir des premières propositions d'orientations générales** autour de 3 besoins identifiés lors de l'enquête par questionnaire.

### **Des besoins en termes de:**

- renforcement de la **convivialité** dans le village
- développement **artistique, culturel et artisanal**
- développement de **l'accès aux soins et de solidarités locales**



Parmi les participants, il y avait des personnes porteuses de projets spécifiques pour le lieu (activités éducatives, culturelles, artistiques, artisanales, sociales), des habitants motivés par l'idée d'un tiers-lieu, et des élus de la municipalité. A noter, qu'à la suite de ces réunions, le conseil municipal des jeunes a été consulté pour recueillir de nouvelles idées d'activités pour le lieu !

Les participants ont exprimé leur satisfaction sur le déroulement de ces réunions: la convivialité, l'animation, l'écoute mutuelle, la diversité des personnes présentes, les perspectives très motivantes qui se dessinent... Plusieurs participants ont exprimé leur souhait de poursuivre dans cette dynamique constructive. D'où l'idée d'organiser un groupe de travail.

Les participants de ce groupe ont travaillé dans divers ateliers :

**ATELIER** : proposer un cadre de fonctionnement clarifiant la place/mission/légitimité de ce groupe de travail dans la construction de ce projet.

Ce groupe de travail fera retour de sa mission auprès du comité de vie locale portée par les élus A.Simon et M.Garnier.

**ATELIER** : réaménagement et végétalisation de la cour

**ATELIER** : "rénover aménager ... l'ancienne école"

**ATELIER** : Programmation rentrée 2025/2026 et plus...



De nombreuses idées ont émergé, les échanges ont été riches, chacun ayant pu exprimer ses idées

C'est dans la convivialité et la coopération que les réunions vont se poursuivre afin d'avancer dans la construction de ce beau projet.

**La prochaine réunion est ouverte à tous et se tiendra dans l'ancienne école le mardi 15 juillet de 19h00 à 21h00.**

SOLIDARITÉ

ÉCOUTE

SOUTIEN

## Les actions du C.C.A.S. ...



- **L'aide aux devoirs** les lundis et jeudis de chaque semaine se poursuit avec une belle équipe de **7 bénévoles** accueillant **19 enfants** de l'école AERIA, de l'école Saint-Joseph du CM1, CM2 et de 6<sup>ème</sup>.

**NOUVEAUTÉ !**  
L'aide aux devoirs s'étend  
aux élèves de 5<sup>ème</sup>



- **Le plan canicule est lancé !**  
Soutien et écoute des familles qui en font la demande, prise de nouvelles par téléphone et visite durant la période de chaleur !  
Cette année la commune d'Alboussière propose aux aînés du plateau qui le souhaitent d'aller passer un moment à la fraîcheur du salon de l'EHPAD du Grand Pré les après midi.

- **MOBILITÉ** : comme chaque année une réunion d'information destinée aux élèves de CM1 et CM2 sera organisée en mairie juste avant la rentrée. Moment d'échange bien utile avec les collégiens utilisateurs des transports scolaires et du Transport A la Demande.

INTER-GÉNÉRATIONS



Repas des aînés offert par  
le C.C.A.S.  
25 janv.2025

Pour contacter l'équipe ou  
prendre RDV :  
**04 75 58 50 93** ou  
**ccas@saint-romain-  
de-lerps.fr**

## ETAT CIVIL 2024...

### Naissances

ABATTU VIOUGEAS Cléa - 21 février 2024  
LEVIONNOIS Livio - 7 mars 2024  
ANCEL Valentin - 20 juillet 2024  
POMMARET Amaury - 18 août 2024  
LANARD Constance - 23 août 2024  
PLESSIS Emma - 30 septembre 2024  
PLUMEL Nora - 28 novembre 2024

### Mariages

BAUDIN Marine & ETÄIBI El Mehdi  
11 mai 2024

RANC Nadège & SAVIN Mickaël  
6 juillet 2024

REDJDAL Ornella & THOMAS Eliott  
17 août 2024

POSTLER Virginie & GRANGE Norbert  
26 octobre 2024

### Décès

GALL François - 6 décembre 2023  
POMMARET Marie Paulette - 28 décembre 2023  
BOYER Gérard - 5 mai 2024  
GEMO Marie - 5 août 2024  
GOUMAT Gabrielle - 12 septembre 2024  
FOUREL Marthe Augusta - 11 décembre 2024

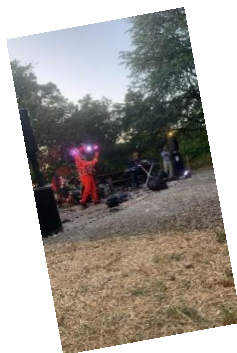
### Un étrange été à Saint-Romain-de-Lerps ...



Le 7 juin dernier, les conteuses de la médiathèque ont joué un spectacle de rue, écrit et mis en scène par elles-mêmes. Des habitantes et commerçantes du village ont été associées à la conception de cette pièce et au jeu.

Les comédiennes ont ainsi emmené les spectateurs redécouvrir la commune en plongeant dans le passé à travers un récit teinté de science-fiction et au parfum d'enquête. Des étapes pleines de surprises et de rebondissements attendaient un large public et punctuaient ainsi cette balade théâtrale originale. Le spectacle sera repris et joué le samedi 6 septembre à 16H.

### SOIRÉE CONCERT...



Démarrage réussi pour  
le **FESTIVAL EN TOURNÉE**  
jeudi 10 juillet au théâtre de verdure  
avec un concert de  
**CHARB-ON Funk wild blues.**



## INCIVILITÉS...

Ces dernières semaines, de nombreuses **incivilités** ont été constatées sur notre commune :

**Dégradations du mobilier urbain** au Pic ainsi qu'aux toilettes du parking des Tilleuls (Mégots, carrelage cassé, porte cassée...)

- **Vol** de la chaine dans la montée du Pic
- **Dépôts de cartons** entre les containers de tri
- **Non respect du code de la route** : vitesse excessive, non marquage de STOP et circulation à vive allure en sens interdit

Ces dégradations coûtent cher à la collectivité.



**Les caméras de surveillance s'avèrent d'une grande aide ! Leur visionnage en coopération avec la gendarmerie est un outil essentiel afin de faire respecter certaines règles de vie en communauté.**

**Elles nous ont permis d'identifier les auteurs des méfaits. Ainsi les réparations, le remplacement ou le remboursement du matériel vont être pris en charge par les assurances des auteurs.**

**De même, les caméras permettent la reconnaissance de plaques minéralogiques, les contrevenants pourraient ainsi être verbalisés**

## Les prochains RDV !

Du 1<sup>er</sup> au 5/10 :  
Trafic perturbé en  
raison du championnat  
d'Europe de Cyclisme



- 20/07 Les marchés du Pic sur la place de l'église de 9H à 12H
- 23/07 Présence de plusieurs chaines de télévision au Pic pour le passage du Tour de France Cycliste
- 25/07 Marché Nocturne Gourmand sur la place de l'église à partir de 19H
- 2/08 Concours de pétanque du Foyer des Jeunes
- 24/08 Les marchés du Pic sur la place de l'église de 9H à 12H
- 6/09 Petit déjeuner citoyen quartier Nervy – La Brunière à partir de 9H
- 12/09 FORUM des Associations – 16H à 18H



## PENSEZ-Y...



Votre enfant a **16 ans** cette année, pensez à le faire recenser en mairie, muni d'une carte d'identité ou passeport valide, du livret de famille et d'un justificatif de domicile !

**Ce recensement citoyen est obligatoire** pour participer à la journée défense et citoyenneté qu'il vive en France ou à l'étranger.



## INFOS PRATIQUES :

### CONTACT

Mairie  
20 chemin du Pic  
07130 Saint-Romain-de-Lerps  
TÉL: 04 75 58 50 93  
mairie@saint-romain-de-lerps.fr  
www.saint-romain-de-lerps.fr

### HORAIRES D'OUVERTURES AU PUBLIC

Lun. Mar. Merc. Sam. : 9h - 11h  
Jeudi : 16h - 18h

### PERMANENCES DES ÉLUS :

Tous les samedis de 10h à 12h  
ou sur RDV pris auprès du secrétariat.